

FORMALITÉS

Votre choix se porte sur une destination à l'étranger ?

Assurez-vous d'être bien titulaire des bons documents d'identité.



DESTINATIONS	Adulte de nationalité française	Adulte d'autre nationalité de l'Union européenne	Adulte d'autre nationalité hors Union européenne	Enfant de nationalité française accompagné de père ET mère	Enfant de nationalité française accompagné de père OU mère	Enfant de nationalité française accompagné par ses grands-parents ou autres
TUNISIE BTP VACANCES vous recommande vivement de vous munir d'un passeport sur cette destination	- Passeport avec date de validité au moins 6 mois après la date de retour ou - Carte nationale d'identité française valide + voucher délivré par BTP VACANCES - Les personnes ayant la double nationalité (française/tunisienne) doivent présenter un passeport tunisien en cours de validité	- Passeport avec date de validité au moins 6 mois après la date de retour ou - Carte nationale d'identité valide après la date de retour + voucher délivré par BTP VACANCES	- Passeport avec visa si nécessaire : renseignez-vous auprès de l'ambassade de Tunisie au 01 45 55 95 98	- Passeport avec date de validité au moins 6 mois après la date de retour ou - Carte nationale d'identité française valide après la date de retour + voucher délivré par BTP VACANCES	- Passeport avec date de validité au moins 6 mois après la date de retour ou - Carte nationale d'identité française valide après la date de retour + voucher délivré par BTP VACANCES - Autorisation de sortie du territoire	- Autorisation de sortie du territoire - Passeport avec date de validité au moins 6 mois après la date de retour ou - Carte nationale d'identité française valide après la date de retour + voucher délivré par BTP VACANCES
ESPAGNE	- Carte nationale d'identité valide après la date de retour ou - Passeport en cours de validité	- Passeport avec date de validité au moins 6 mois après la date de retour	- Passeport en cours de validité avec visa si nécessaire : renseignez-vous auprès de l'ambassade d'Espagne au 01 44 43 18 00	- Carte nationale d'identité valide après la date de retour ou - Passeport en cours de validité si non inscrit sur celui des parents	- Autorisation de sortie du territoire - Carte nationale d'identité valide après la date de retour ou - Passeport en cours de validité	- Autorisation de sortie du territoire - Carte nationale d'identité valide après la date de retour ou - Passeport en cours de validité
PORTUGAL	- Carte nationale d'identité valide après la date de retour ou - Passeport en cours de validité	- Passeport avec date de validité au moins 6 mois après la date de retour	- Passeport en cours de validité avec visa si nécessaire : renseignez-vous auprès de l'ambassade du Portugal au 01 47 27 35 29	- Carte nationale d'identité valide après la date de retour ou - Passeport en cours de validité si non inscrit sur celui des parents	- Autorisation de sortie du territoire - Carte nationale d'identité valide après la date de retour ou - Passeport en cours de validité	Autorisation de sortie du territoire - Carte nationale d'identité valide après la date de retour ou - Passeport en cours de validité
SICILE	- Carte nationale d'identité valide après la date de retour ou - Passeport en cours de validité	- Carte nationale d'identité valide après la date de retour ou - Passeport avec date de validité au moins 6 mois après la date de retour	- Passeport en cours de validité avec visa si nécessaire : renseignez-vous auprès de l'ambassade d'Italie au 01 49 54 03 00	- Carte nationale d'identité valide après la date de retour ou - Passeport en cours de validité si non inscrit sur celui des parents	- Autorisation de sortie du territoire - Carte nationale d'identité valide après la date de retour ou - Passeport en cours de validité	Autorisation de sortie du territoire - Carte nationale d'identité valide après la date de retour ou - Passeport en cours de validité
CROATIE	- Carte nationale d'identité valide après la date de retour ou - Passeport en cours de validité	- Passeport en cours de validité avec visa si nécessaire : renseignez-vous auprès de l'ambassade de Croatie au 01 53 70 02 80	- Passeport en cours de validité avec visa si nécessaire : renseignez-vous auprès de l'ambassade de Croatie au 01 53 70 02 80	- Carte nationale d'identité valide après la date de retour ou - Passeport en cours de validité si non inscrit sur celui des parents	- Autorisation de sortie du territoire - Carte nationale d'identité valide après la date de retour ou - Passeport en cours de validité	- Autorisation de sortie du territoire - Carte nationale d'identité valide après la date de retour ou - Passeport en cours de validité
CRÈTE	- Carte nationale d'identité valide après la date de retour ou - Passeport en cours de validité	- Passeport avec date de validité au moins 6 mois après la date de retour	- Passeport en cours de validité avec visa si nécessaire : renseignez-vous auprès de l'ambassade de Grèce au 01 56 59 09 87	- Carte nationale d'identité valide après la date de retour ou - Passeport en cours de validité si non inscrit sur celui des parents	- Autorisation de sortie du territoire - Carte nationale d'identité valide après la date de retour ou - Passeport en cours de validité	- Autorisation de sortie du territoire - Carte nationale d'identité valide après la date de retour ou - Passeport en cours de validité
CROISIÈRE EN MÉDITERRANÉE	- Passeport avec date de validité au moins 6 mois après la date de retour ou - Carte nationale d'identité valide après la date de retour + voucher délivré par BTP VACANCES	- Passeport avec date de validité au moins 6 mois après la date de retour ou - Carte nationale d'identité valide après la date de retour + voucher délivré par BTP VACANCES	- Passeport en cours de validité avec visa si nécessaire : renseignez-vous auprès de l'ambassade des pays prévus en escale	- Passeport en cours de validité si non inscrit sur celui des parents ou - Carte nationale d'identité valide après la date de retour + voucher délivré par BTP VACANCES	- Autorisation de sortie du territoire - Passeport avec date de validité au moins 6 mois après la date de retour ou - Carte nationale d'identité valide après la date de retour + voucher délivré par BTP VACANCES	- Autorisation de sortie du territoire - Passeport avec date de validité au moins 6 mois après la date de retour ou - Carte nationale d'identité valide après la date de retour + voucher délivré par BTP VACANCES
CANADA	- Passeport avec date de validité au moins 6 mois après la date de retour	- Passeport avec date de validité au moins 6 mois après la date de retour	- Passeport en cours de validité avec visa si nécessaire : renseignez-vous auprès de l'ambassade du Canada au 01 44 43 29 00	- Passeport avec date de validité au moins 6 mois après la date de retour si non inscrit sur celui des parents	- Autorisation de sortie du territoire du parent absent + copie de l'acte de naissance avec copie du livret de famille et carte d'identité ou passeport du parent absent - passeport avec date de validité au moins 6 mois après la date de retour	- Autorisation de sortie du territoire du parent absent + copie de l'acte de naissance avec copie du livret de famille et carte d'identité ou passeport du parent absent - passeport avec date de validité au moins 6 mois après la date de retour
ANTILLES	- Carte nationale d'identité française valide après la date de retour ou - Passeport en cours de validité	- Passeport avec date de validité au moins 6 mois après la date de retour	- Passeport en cours de validité avec visa si nécessaire : renseignez-vous auprès de votre préfecture de domicile	- Carte nationale d'identité française valide après la date de retour ou - Passeport en cours de validité si non inscrit sur celui des parents	- Autorisation de sortie du territoire - Carte nationale d'identité française valide après la date de retour ou - Passeport en cours de validité	- Autorisation de sortie du territoire - Carte nationale d'identité française valide après la date de retour ou - Passeport en cours de validité

Votre pièce d'identité

Pensez à préciser votre numéro de passeport ou de carte d'identité, nom, prénom et date de naissance dès la réservation. Attention, l'orthographe des noms et prénoms des participants, donné à l'inscription, doit correspondre exactement à celui qui figure sur leurs pièces d'identité, passeports, visas, etc. Les indications sur les formalités administratives fournies dans la fiche pratique de chaque destination concernent uniquement les personnes de nationalité française. La pièce d'identité doit avoir une date de validité au minimum de 6 mois après la date de retour prévue. Elle doit être en bon état : pas de déchirure, bonne lisibilité du texte et bonne visibilité de la photo. La carte d'identité plastifiée rigide est indispensable et doit être valide au-delà de la date de retour prévue de votre voyage. Les enfants, quel que soit leur âge, doivent aussi présenter une carte d'identité ou un passeport ou bien être inscrit sur le passeport des parents. Les mineurs de 2 à 15 ans doivent être en possession de leur propre passeport ou doivent être enregistrés sur le passeport des parents (dans la mesure où ils voyagent avec leurs deux parents) ou bien, selon les destinations, être en possession d'une carte nationale d'identité. En plus des pièces

d'identité obligatoire, il est conseillé aux parents qui accompagnent leur(s) enfant(s) mineur(s), de se munir du livret de famille. Si le mineur sort du territoire avec un seul de ses parents, il est obligatoire de se munir de tout document permettant de justifier auprès de la police de l'air et des frontières qu'il a l'autorisation de voyager seul avec l'enfant hors du territoire français : livret de famille, autorisation écrite de l'autre parent, justificatif de garde... adressez-vous au Commissariat de police, à la gendarmerie ou à la mairie de votre domicile. Si le mineur sort du territoire seul ou accompagné d'une tierce personne, il doit disposer en plus d'une autorisation de sortie du territoire français en cours de validité, délivrée par le Commissariat de police ou à défaut par la mairie.

ATTENTION ! Le livret de famille ne constitue ni une pièce d'identité recevable, ni une autorisation de sortie du territoire. Les mineurs de 15 ans et plus doivent être titulaires de leur propre passeport.

Le voucher

C'est une attestation obligatoire, en l'absence de passeport, à présenter avec la carte d'identité. Ce document est adressé à chaque vacancier lors de la confirmation définitive de la réservation après règlement du solde ; il s'agit du document intitulé "Voucher". Ne l'oubliez pas !

Documents de vaccination

Selon les destinations, vous pouvez être amené à produire les justificatifs de certains vaccins. Pour en savoir plus, consultez votre médecin traitant ou rendez-vous dans un Centre international de vaccination.

Quelle que soit la destination

Les recommandations qui précèdent sont données à titre indicatif et sont susceptibles de modifications. Il est de la responsabilité du vacancier (adulte, enfant, bébé) de se renseigner auprès des autorités compétentes, plusieurs semaines avant le départ pour connaître les formalités administratives et sanitaires requises pour le voyage envisagé, y compris pour les escales et transits, le cas échéant.

! Nous conseillons aux ressortissants étrangers de s'adresser à leur consulat. Les personnes de nationalité étrangère résidant en France doivent également se munir de leur carte de séjour.

ATTENTION ! À elle seule, la carte de séjour ne constitue pas une pièce d'identité suffisante.

BTP VACANCES décline toute responsabilité si un participant n'est pas en possession de ses papiers d'identité ou visa et, de ce fait, n'est pas admis à l'embarquement ou dans le pays étranger. Le participant ne pourrait alors prétendre à aucun remboursement de la part de BTP VACANCES et serait tenu responsable des frais éventuels occasionnés.

Pour en savoir plus sur les visas, vous pouvez téléphoner à Action Visas au 08 92 707 710* ou consulter leur site Internet www.action-visas.com (des fiches d'informations gratuites sont téléchargeables).

* Coût d'appel : 0,33 €/ min.